



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Régionale des Affaires  
Culturelles de Normandie**

Rouen, le 03 JUIL. 2020

Le préfet de la région Normandie,  
Préfet de la Seine Maritime,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**ARRÊTÉ N°6 PORTANT INSCRIPTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DU  
KIOSQUE A MUSIQUE DE LOUVIERS (EURE)**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 12 mars 2020,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

Considérant que le kiosque à musique de Louviers présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de sa construction en rocaille, typique du XIXe siècle et du début du XXe siècle, et de son caractère exemplaire d'une architecture de loisir très commune à une époque mais aujourd'hui fragile en raison de son mode constructif,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** – Est inscrit au titre des monuments historiques le kiosque à musique situé dans le jardin de l'Hôtel de ville, 19 rue Pierre Mendès-France à LOUVIERS (27400, EURE), sur la parcelle n° 551, d'une contenance de 6004 m<sup>2</sup>, figurant au cadastre section AY et appartenant à la ville de LOUVIERS, par acte antérieur à 1956.

**ARTICLE 2-** Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au maire de la commune concernée, et, le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

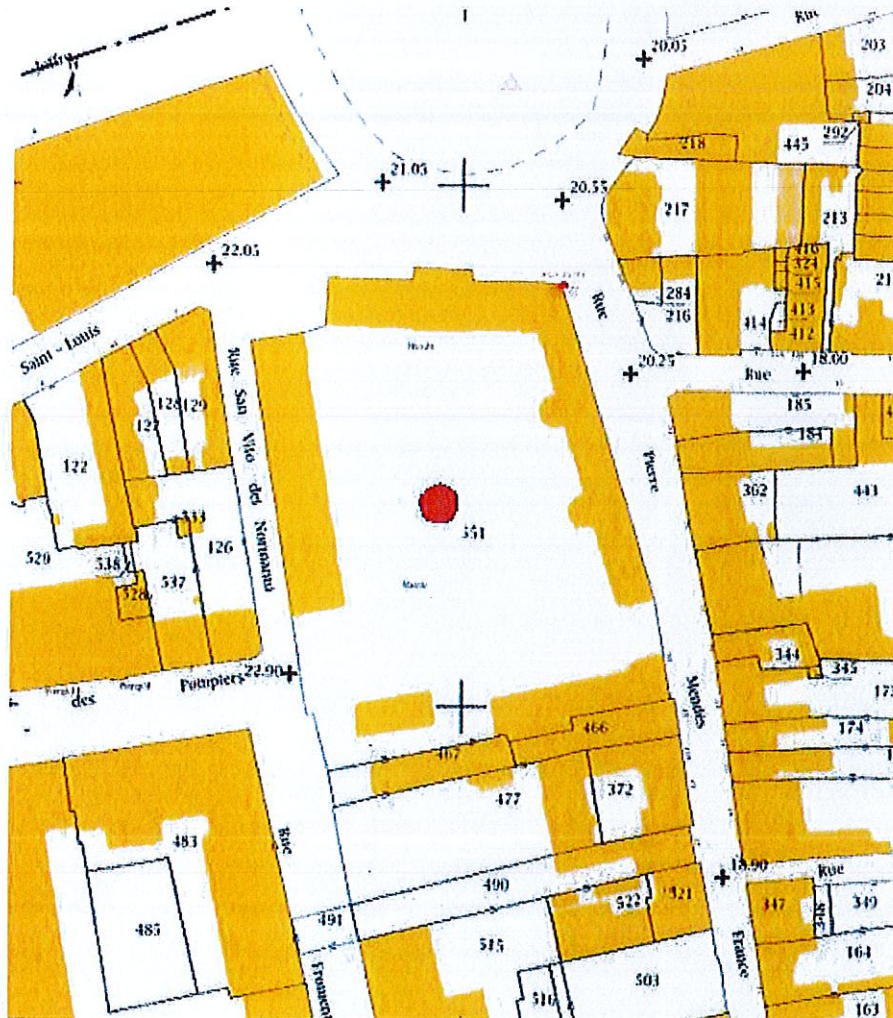
**ARTICLE 3-** Le préfet de la région Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Le Préfet de la région Normandie,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pierre-André DURAND

Rouen, le 03 JUL. 2020



Le Préfet de la région Normandie,

Pierre-André DURAND



